

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'AUGC

Janvier 2021

ÉDITO – LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Je me permets de vous adresser, en mon nom, et de la part de l'ensemble des membres du CA et du CS de l'AUGC mes meilleurs vœux pour l'année 2021. Que cette année signe la sortie de la crise sanitaire, qu'elle vous soit heureuse et vous garde en bonne santé. Quant à l'AUGC souhaitons-lui une année riche en actions pour promouvoir et défendre la recherche et la formation en Génie Civil sur tout le territoire national et au-delà. Cette année, sera marquée par deux événements exceptionnels pour notre association et directement liés à la pandémie. En premier lieu, une assemblée générale au début du mois de mars qui permettra de faire le bilan moral et financier de notre association, ensuite fin mai, des rencontres de génie civil à distance, avec maintien de nos événements majeurs comme le prix René Houpert et le concours vidéo mais aussi avec des conférences plénières. Tous ces événements seront à retrouver sur la chaîne U-tube de l'AUGC. Un comité d'organisation composé des membres du CA et du CS de l'AUGC et présidé par Emmanuel Ferrier est déjà à pied d'œuvre pour que cet événement fonctionne. 2021 sera aussi l'occasion de renouveler les mandats des membres du CA et du CS et pour moi de quitter mon mandat de Président de l'AUGC. Profitez de l'occasion, mes chers collègues, pour vous investir dans l'association. L'AUGC a besoin de vous et spécialement dans cette période difficile.

Vous trouverez dans les pages suivantes, le bilan des dernières discussions que nous avons menées au sein des deux conseils du CA et du CS.

Avec tous mes vœux 2021 et toute mon amitié.

Olivier Plé, président de l'AUGC

SOMMAIRE

- 1 – Vie de l'association
- 2 – RUGC
- 3 – Site WEB de l'AUGC
- 4 – Academic Journal of Civil Engineering
- 5 – Implications de l'AUGC / Relations avec nos partenaires

1 – VIE DE L'ASSOCIATION : AG ET ELECTIONS CA-CS, COTISATIONS, SOUTIEN

- **Assemblée Générale et Renouvellement des membres du CA et CS :**

- Une AG extraordinaire en ligne sera organisée le **9 Mars 2021 à 10h** où les bilans (activité et financier), des 2 dernières années, seront présentés.
- Un vote à distance sera mis en place pour renouveler les membres du CS et du CA.
 - 4 places sont à pourvoir pour le CA
 - 4 places sont à pourvoir pour le CS
 - Un appel à candidature a été lancé.Les candidatures doivent comporter une lettre de candidature motivée ou profession de foi et un bref CV sur une page maximum. Les candidatures doivent être transmises au secrétariat de l'AUGC (Pierre.Breul@uca.fr et Damien.Rangeard@insa-rennes.fr) avec copie aux présidents du CA et du CS (olivier.ple@univ-savoie.fr et Sofiane.Amziane@uca.fr)

Les candidatures sont recevables jusqu'au 2 mars 2021.

- **Cotisations collectives**

Pour rappel, il a été mis en place un système de cotisation collective avantageux. Le premier bilan de cette initiative est positif puisque, depuis sa mise en place, on constate une augmentation du volume des cotisations et du nombre d'adhérents. L'information et les documents administratifs concernant cette nouvelle procédure d'adhésion collective a été diffusée dans le réseau et est disponible sur le site internet de l'AUGC (<https://www.augc.asso.fr/espace-adherent/etape-etablissement>).

Profitez de cette occasion pour renouveler votre adhésion collective et n'hésitez pas à revenir vers nous en cas de questions (alexandra.bourdot@ens-paris-saclay.fr).

- **Appui aux adhérents :**

- Dans le cadre de sa politique d'aide à l'organisation d'événements ou aux déplacements des chercheurs, l'AUGC maintient sur 2021 les financements qu'elle avait accordés pour des événements devant se dérouler en 2020 et qui ont été reportés.
- Par ailleurs, Le CA de l'AUGC a accordé une aide à l'organisation du congrès international ICBBM 2021 (Barcelone) porté par Sofiane Amziane.

Pour rappel : toute demande de subvention doit être faite via la procédure « officielle » de demande d'aide présente sur le site de l'AUGC. En cas de problème de connexion sur le site se rapprocher de Sandrine Rosin (sandrine.rosin@univ-lorraine.fr).

A noter qu'en contrepartie de ces aides pour l'organisation de congrès, l'AUGC demande des tarifs préférentiels pour ses adhérents, l'apposition du logo de l'association, une citation dans les remerciements et les justificatifs de réalisation de l'opération. Il ne faut pas hésiter à communiquer sur cette possibilité d'aide dans les laboratoires de recherche.

A noter également, que le CA ne subventionne pas les personnes non-adhérentes.

2 – RUGC

- **Organisation des rencontres de l'AUGC à venir :**

Compte tenu de la situation sanitaire, les 39èmes rencontres se dérouleront du 26 au 28 mai 2021 sur 2 ou 3 demi-journées en format dématérialisé. Elles comporteront les prix jeunes chercheurs **René Houpert** et concours vidéo + 2 ou 3 conférences plénières. Il sera proposé aux auteurs de papiers de présenter leurs travaux sous forme de vidéos disponibles et stockées sur la chaîne U-tube de l'AUGC. Deadline soumission papier : 15 février 2021

Le prix de la conférence est fixé à 50 euros (comprenant 30 euros d'Adhésion + 20 euros d'inscription).

Pour la suite, les rencontres de l'AUGC auront lieu :

- à Lille (2022),
- à l'Université Paris Saclay (2023 - en association avec l'AFGC),
- en Normandie (2024),
- à Toulouse au Maroc ou ailleurs... (2025)

3 – LE SITE WEB DE L'AUGC

Le site Web de l'AUGC (www.augc.asso.fr) continue de s'améliorer.

Pour faire vivre et dynamiser le site, n'hésitez pas déposer vos offres d'emploi (thèses, post-doc.) ou annonces d'événements (conférences, workshop, ...).



4 – ACADEMIC JOURNAL OF CIVIL ENGINEERING - AJCE

- Numéros spéciaux : le n° 35 « RUGC Nantes 2017 » est mis en ligne, les n°33 « RUGC Bayonne 2015 » et n°37 « RUGC Nice 2019 » sont en finalisation. Le numéro n°38 « RUGC Marrakech 2020 » sera mis en ligne au début de l'année 2021.
- Concernant l'archivage et le référencement des papiers des rencontres d'avant 2015, il est proposé d'attribuer un DOI unique pour l'ensemble du recueil des papiers d'une année.
- Il est prévu un numéro spécial dédié à Diagonobéton 2020 et un numéro thématique sur le Lean et la robotisation dans le bâtiment.
- Un dossier pour intégrer la base Scopus est en cours de montage. L'Impact Factor prévisionnel serait de 0,7.
- Les éditeurs en chef de la revue resteront S. Amziane et O. Plé jusqu'en 2022.

- Pour rappel, pour promouvoir la renommée de notre journal, n'hésitez pas à :
 1. Soumettre vos travaux de recherches originaux en anglais. Vos soumissions passeront par un processus classique d'évaluation avec des expertises en « double aveugle » afin de garantir la qualité scientifique des propositions. Nous nous engageons à proposer un processus d'évaluation rapide afin d'assurer une réponse dans les meilleurs délais. Toutes les informations relatives aux soumissions sont disponibles à cette adresse : <https://journal.augc.asso.fr/index.php/ajce/about/submissions>.
 2. Faire référence aux papiers déjà en ligne dans vos prochaines contributions (bien mettre la référence telle qu'elle apparaît sur le site : <https://journal.augc.asso.fr/index.php/ajce> - dans la rubrique liée à votre papier : How to cite).

Nous nous tenons à votre disposition pour vos questions et propositions utiles à l'amélioration de notre revue (Sofiane.Amziane@uca.fr)

5 – IMPLICATION DE L'AUGC / RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

- 6 **ANR** : Notre lettre, que nous joignons en annexe, a été reçue par Pascal Bain de l'agence nationale de recherche. 9 projets de l'axe scientifique 8.10 ont été financés en 2020, ce qui apparaît comme non négligeable d'autant qu'il n'y a pas d'axe spécifiquement dédiée GC dans les appels à projet de l'ANR. Nous avons insisté, dans notre lettre, sur l'opportunité pour l'agence de s'appuyer sur l'AUGC pour définir les défis, il semblerait que nous soyons écoutés puisque Pascal Bain, nous précise que la place du GC sera réexaminée dans le cadre de la préparation de la programmation ANR 2022-2024. Affaire à suivre donc.
- 7 **APMBTP** : Le concours des génies de la construction se déroulera une nouvelle fois en mode distanciel en 2021. L'APMBTP, qui vient de signer une convention d'association avec l'AUGC, pour promouvoir et défendre la formation en Génie Civil, au sens large, sur le territoire national est partie prenante au côté de l'AUGC dans ce concours. Une première réunion aura lieu le 9 février 2021.
- 8 **Les réunions à venir** : CA AFGC ; Réunion Comité sectoriel GC COFREND ; CA et CODOR de l'IREX ; Prochain CA de l'AUGC le 2 février 2021 en visio-conférence.

Rendez-vous sur le site internet www.augc.asso.fr pour suivre l'actualité de l'association !

Calendrier des manifestations à venir : <http://www.augc.asso.fr/a-la-une/manifestations>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux





AUGC

IUT de Bordeaux - Département Génie Civil, Université de Bordeaux
15, rue Naudet - CS 10207
33175 Gradignan Cedex

Paris, le 27/05/2020

Agence Nationale de la Recherche
50, avenue Daumesnil
75012 PARIS

Objet : Favoriser l'innovation dans le BTP en lien avec le changement climatique

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Faisant suite à nos discussions de 2017, nous revenons vers vous pour échanger sur les opportunités de la recherche publique vis-à-vis du secteur du Génie Civil, du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP). Il s'agit d'un acteur majeur de l'industrie française. Il représente en activité 11% du PIB Français et présente de sérieux atouts pour lutter contre les problématiques liées au changement climatique. La construction et l'usage des bâtiments et infrastructures sont en effet responsables d'environ 50% de la consommation de matières premières¹, de 45% de l'énergie consommée, de 20% des émissions de gaz à effet de serre² et de 70% de la production de déchets industriels à l'échelle de notre territoire³.

L'Association Universitaire de Génie Civil (AUGC), créée en 1981, regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en Génie Civil qui, d'une part, forment en Université ou en Ecoles d'ingénieurs les étudiants et les futurs professionnels du domaine, et, d'autre part, mettent en œuvre des activités de recherche reconnues. Au sens universitaire, le Génie Civil englobe toutes les actions orientées vers les sciences de la construction et de la réhabilitation. Ses domaines d'application sont donc très vastes, du Bâtiment aux Travaux Publics.

L'AUGC compte 1395 enseignants chercheurs (dont 663 doctorants), répartis dans 36 laboratoires de recherche de l'Hexagone et d'Outre-Mer. Elle est de ce fait à l'interface entre la société, l'Etat et les industriels du secteur, via les formations et certains projets de recherche appliqués (notamment les Projets Nationaux). Malheureusement, à l'heure actuelle, la communauté universitaire du Génie Civil, du fait qu'elle s'appuie principalement sur une forte tradition de partenariats industriels dirigés vers les applications, ne dispose pas de moyens suffisants pour travailler efficacement sur des recherches amont, susceptibles de créer des ruptures technologiques. Cela serait pourtant possible en favorisant l'interdisciplinarité avec des communautés et des laboratoires impliqués dans des questions plus fondamentales (Energie, Chimie des Matériaux, Informatique et Intelligence Artificielle, Robotique, Mathématiques, etc.).

¹ Commissariat Général au Développement Durable, « L'empreinte matières, un indicateur révélant notre consommation réelle de matières premières, avril 2018

² Ministère de l'égalité des territoires et du logement, du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et association Constructions & Bioressources, « Les filières de matériaux de construction biosourcés : plan d'actions, avancées et perspectives », 2013

³ INSEE références, « Production de déchets et recyclage », les acteurs économiques et l'environnement, édition 2017

En conséquence, nous souhaitons sensibiliser l'ANR à ce contexte qui retarde, voire empêche la mise en œuvre de solutions innovantes dans le domaine du BTP. Suite à un sondage récent auprès de notre communauté, il apparaît que les enseignants-chercheurs en Génie Civil n'arrivent pas à se saisir de ces enjeux. Ils ont des difficultés à se positionner vis-à-vis des intitulés des appels à projets actuels de l'ANR, dans lesquels ils attendent des thématiques scientifiques explicitement liées au Génie Civil, telles que les matériaux de construction du futur, la durabilité des infrastructures, le cycle de vie des ouvrages, la mesure de l'impact environnemental des constructions dans un contexte de changement climatique, les nouveaux matériaux pour la production et le stockage des énergies renouvelables, le confort et la santé des usagers, le recyclage et l'économie circulaire. Ce sont autant de sujets dont notre communauté est prête à s'emparer avec le soutien de l'ANR. Dans ce but, l'AUGC peut, à la demande de l'ANR, fournir une liste d'experts. Enfin, Il nous paraît important que les recherches amont, sur les nouveaux matériaux, les nouvelles technologies et la construction du futur (articulées autour du développement durable et des problématiques environnementales), s'inscrivent dans un cadre partenarial public/privé pluridisciplinaire et élargi, d'une part pour ne pas faire reposer les risques sur le seul secteur industriel, et d'autre part pour faciliter le transfert de technologie.

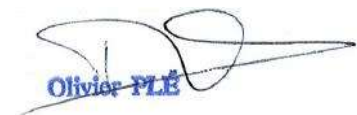
Ainsi, face aux enjeux du développement durable et du changement climatique, notre communauté dispose d'une place stratégique à l'interface entre les mondes académique et industriel, dont nous souhaitons faire profiter l'ANR afin qu'elle puisse favoriser l'émergence de projets de recherche collaboratifs entre des laboratoires qui portent des spécialités complémentaires, et qui mettent leurs compétences au service de thématiques potentiellement transposables dans l'industrie de la construction. Il pourrait s'agir notamment de laboratoires adossés à l'AUGC d'une part, et de laboratoires aux activités plus fondamentales d'autre part. Cette possibilité de transposition serait certainement détectable par nos membres académiques, s'ils intervenaient plus largement dans les processus d'élaboration des appels d'offre, de sélection des projets, et dans un plus grand nombre de projets de recherche.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, nous sollicitons par la présente une rencontre avec les représentants de l'ANR en charge de la stratégie, afin de pouvoir débattre des thématiques et des modes d'organisation qui permettraient d'améliorer la synergie entre les acteurs de la recherche fondamentale et les membres de l'AUGC.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à notre requête, nous restons à votre écoute et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations respectueuses.

Pour l'AUGC, le président du Conseil d'Administration

Prof. Olivier Plé

A blue ink signature of Olivier Plé, written in a cursive style, with the name 'Olivier PLÉ' printed in blue below it.

Le président du Conseil Scientifique

Prof. Sofiane Amziane

A blue ink signature of Sofiane Amziane, written in a cursive style.

INSTITUT PASCAL
4 avenue Blaise Pascal
TSA 60026 CS 60026
63178 AUBIERE Cedex
Tél. 04-73-40-72-50